

Éliane Tillieux, ministre wallonne PS de l'Emploi

«Un incitant financier pour les stages en entreprise? On ne l'envisage pas»

LES PHRASES CLÉS

«Il faut motiver le jeune à faire quelque chose pour être plus employable demain sur le marché du travail. Il ne doit pas attendre que le job lui tombe entre les mains.»

«Les mentalités doivent encore évoluer. Pourquoi chez nous l'alternance ne marche pas, alors que dès que l'on passe la frontière, vers l'Allemagne, vers la Suisse, cela fonctionne?»

«Il faut donner confiance aux PME, les inciter à recruter un 10^e travailleur.»

INTERVIEW

NATHALIE BAMPS

En Belgique, un jeune de 18 à 24 ans sur cinq est au chômage. En Wallonie, ce taux grimpe à 30% (chiffres SPF Économie). Hier, la Fédération des entreprises de Belgique organisait un grand Forum autour de la thématique de l'emploi des jeunes. Elle y a réuni le monde de l'entreprise, de l'enseignement, des jeunes et... le monde politique. Éliane Tillieux, la ministre wallonne de l'Emploi et de la Formation, y a participé. Elle nous livre ses pistes pour remettre les jeunes à l'étrier.

Par quels outils comptez-vous accompagner les jeunes wallons vers l'emploi?

Il y a déjà la «Garantie jeunesse» de l'Union européenne. Il faut proposer aux jeunes, dans les quatre mois qui suivent leur sortie de l'école, un stage, une formation ou au mieux un emploi. Il faut leur trouver un emploi qui leur convient, mais aussi un métier durable (pas un mini-job), d'avenir, ou qui compense les pénuries éventuelles.

L'enveloppe destinée à doper l'emploi des jeunes s'élève à 57,4 millions d'euros. Comment va être utilisé cet argent?

Cette manne européenne est un véritable levier pour les régions. Le Forem va être l'acteur principal au niveau wallon pour la Garantie jeunesse. Mais cela concerne aussi le secteur de l'enseignement, de la formation, l'aide à la jeunesse. Le Forem va coor-

donner toutes les initiatives. Elles sont extrêmement nombreuses. On va notamment doper l'accompagnement des jeunes demandeurs d'emploi qui en ont le plus besoin. Il faut en tout cas motiver le jeune à faire quelque chose pour être plus employable demain sur le marché du travail. Il ne doit pas attendre que le job lui tombe entre les mains.

Vous misez énormément sur la formation en alternance. C'est vraiment devenu la voie royale vers l'emploi?

Le Forem a réalisé une étude sur l'insertion à l'emploi qui dit clairement que ce sont les cursus avec un stage en entreprise qui donnent le meilleur taux d'insertion à l'emploi,

avec les bacheliers également. Mais malheureusement, l'alternance a un vrai déficit de notoriété.

Aujourd'hui, les écoles ne se sont-elles pas enfin ouvertes aux collaborations avec les entreprises?

Non. Pas assez. Il faudrait au minimum doubler le nombre de jeunes qui choisissent l'alternance. Ils sont 10.000 aujourd'hui. Les mentalités doivent encore évoluer. Pourquoi chez nous l'alternance ne marche pas, alors que dès que l'on passe la frontière, vers l'Allemagne, vers la Suisse, cela fonctionne?

En Suisse, l'alternance est le système de base. 80% des élèves y sont inscrits. Chez nous, l'alternance fonctionne bien uniquement chez les germanophones wallons. Ils ne sont pourtant pas si différents de nous! Par contre, les francophones et même les néerlandophones, ne reconnaissent toujours pas cette filière, qui est pourtant une filière d'excellence. Elle est issue du compagnonnage, un système de formation reconnu pendant des siècles comme l'excellence même du savoir-faire.

Vous voulez donc vous inspirer du modèle Suisse? Comment?

En Suisse, à 15-16 ans, les jeunes qui sont en formation en alternance ont déjà un revenu. Chez nous ce n'est pas évoqué, or les jeunes ont aussi besoin d'indépendance, de se sentir utile. L'alternance pourrait aussi faire l'objet d'une rémunération, même si elle n'est pas énorme. Le jeune qui reçoit 300 euros par mois, à son âge, ce n'est pas mal! D'autre part, il faut étudier la question des passerelles. En Suisse, quand ils sortent à 18 ans, soit ils exercent directement le métier, soit ils peuvent décider

d'entrer en haute école ou à l'université. Ces passerelles leur permettent d'envisager l'avenir avec espoir.

Les entreprises wallonnes ont-elles la capacité d'accueillir autant de jeunes?

Bien sûr. De nouveau, nous devons faire évoluer les mentalités. On a un potentiel énorme dans les entreprises. Notre tissu est constitué de PME et TPE. Le taux d'emploi moyen dans une PME est inférieur à la Flandre. En Flandre, une PME emploie en moyenne 11 travailleurs, chez nous, on est à 9 travailleurs.

Il faut donner confiance à ces entreprises, les inciter à recruter ce 10^e travailleur et nous rapprocher de la Flandre. Cela peut se faire via un incitant financier... J'en ai l'opportunité, puisqu'avec la réforme de l'état, j'ai reçu la compétence sur les baisses de cotisations ONSS et une série d'aides à l'emploi.

Avec les partenaires sociaux, on va aboutir à la rédaction d'un pacte sur l'emploi et la formation, qui nous donnera les priorités, les échéances et les moyens à y adjoindre

pour aboutir à l'objectif de hausse du taux d'emploi. On essaye de remettre tout à plat, voir quels sont les doubles emplois, les effets d'aubaine.

Mais ces PME, avec une moyenne de neuf travailleurs, sont-elles vraiment prêtes à ouvrir leurs portes aux jeunes en formation?

Cela fait peur, c'est vrai. En caricaturant, je dirais qu'aujourd'hui, les entreprises ne sont pas habituées à accueillir des stagiaires. Certaines oui, on a quand même 9% d'entreprises wallonnes qui participent au système. Mais les autres n'ont pas ce réflexe de se dire qu'en accueillant de jeunes stagiaires, ils participent à ce défi sociétal de former la main-d'œuvre de demain.

Ce que j'ai pu trouver dans les expériences en Allemagne ou en Suisse, c'est précisément le fait que les entreprises se sentaient redevables vis-à-vis de la société. Ils impliquent leurs forces dans la formation des jeunes et ils savent que cela peut être rentable. Aujourd'hui, on dit: «il faudra les payer pour accueillir des jeunes». Non, non non, c'est rentable! Le gain pour l'entreprise, c'est qu'au fur et à mesure de sa formation, le jeune acquiert les compétences utiles, et à terme, dans sa troisième année, il sera aussi productif qu'un autre travailleur. Excepté qu'il sera payé comme un stagiaire...

Pas question de donner des incitants aux entreprises pour accueillir les stagiaires? En Suisse, en Allemagne, il n'y a pas d'incitants. Et nous ne l'envisageons pas du tout. Maintenant c'est en discussion avec les partenaires sociaux dans le cadre du Pacte pour l'emploi et la formation. S'il faut faire des efforts à un moment donné, ce seront les partenaires sociaux qui diront où les moyens financiers doivent être mis.

Moi je ne ferme la porte à rien du tout. Ce que je veux, c'est qu'il y ait une volonté commune d'améliorer le taux d'emploi en Wallonie en faisant participer les entreprises à cet effort collectif et ce besoin de la

société d'avoir une adéquation entre les compétences attendues et les compétences disponibles.

En Suisse, les entreprises sont fières de participer au système. Les Suisses ont même des distinctions qu'ils accrochent à leur vitrine, pour dire «ici on accueille depuis X années des stagiaires en alternance». C'est pour eux une vraie carte de visite. Mais nous, on est encore un peu «coincés».

On parle beaucoup de l'emploi des jeunes. Mais les plus âgés? Ne va-t-on pas introduire une rivalité entre les deux publics? Non, il n'y a pas de rivalité. Et on doit tra-

vailer sur les compétences des uns et des autres, même si on n'est pas sur les mêmes filières de formation. Chez les plus âgés, on est davantage sur de la formation continue. Et les entreprises elles-mêmes ont des besoins différents. Des entreprises qui se lancent aiment bien aller chercher des gens avec plus d'expertise et d'expérience, et d'autres dans le numérique ou l'informatique ne recruteront que des jeunes. Je pense qu'il y a de la place pour tout le monde, mais il faut pour cela stimuler la relance de l'économie évidemment. Mais cela, on le fait au travers du plan Marshall, avec mon collègue Jean-Claude Marcourt.

À BRUXELLES

GOSUIN RELATIVISE LE CHÔMAGE DES JEUNES

Le ministre de l'Emploi bruxellois a relativisé hier, en marge du Forum FEB, le niveau du chômage des jeunes à Bruxelles. Il rappelle que **le chômage des jeunes a baissé de 20% en 2 ans**, passant de 33,9% en 2013 à 28,9% en septembre dernier. **Selon Eurostat, le taux de chômage des jeunes en Région bruxelloise est de 39,5%**, un chiffre relayé dans certains médias, mais «qui n'a absolument aucun sens», a souligné Gosuin. Ce chiffre est une estimation basée sur l'Enquête sur les Forces de Travail. Qui plus est, Eurostat considère comme **chômeurs les jeunes entre 15 et 18 ans** qui sont encore soumis à l'obligation scolaire en Belgique. **BELGA**